

L'ABBE DE CACQUERAY CONFONDU PAR SES PROPRES INCOHERENCES

LES PROPOS IMPRUDENTS ET PRESOMPTUEUX DE L'ABBE DE CACQUERAY

ou

La chute inexorable du Supérieur du District de France vers les bas-fonds du ralliement

Il y a deux mois à peine, dans la *Lettre aux Amis et bienfaiteurs* n°73 de novembre 2008, l'abbé de Cacqueray fustigeait une nouvelle fois (la dernière ?) les groupes Ecclesia Dei « régularisés » par Rome en leur reprochant leurs concessions et leurs « silences » résultant directement de leur ralliement.

L'abbé de Cacqueray s'est donc permis de donner des leçons de droiture et de fidélité aux ralliés, alors qu'il savait pertinemment, de par son poste, ce qui se préparait en coulisse entre la FSSPX et le Vatican et qu'il serait, à son tour, prochainement « régularisé » par cette Rome moderniste.



Malgré toutes les concessions et les silences dont se sont pourtant déjà rendues coupables les autorités de la FSSPX avant même d'être « normalisées par Rome », voici ce que l'abbé de Cacqueray ose écrire dans la *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n°73 à propos des mouvements Ecclesia Dei :

« Nous mettons en garde contre l'enseignement, la prédication de prêtres qui, dans la réalité, ne sont pas libres. La vérité, sans que l'on puisse donner une seule exception, est qu'aucun des instituts et des prêtres qui ont été normalisés par Rome n'a réellement conservé sa liberté de parole ».

« S'ils protestaient, l'espoir d'obtenir de nouvelles églises s'estomperait, celui de conserver les églises qui leur ont déjà été accordées leur semblerait compromis ».

C'est ainsi que, par le mensonge et une suffisance quelque peu imprudente, l'abbé de Cacqueray aura cherché bien maladroitement à se démarquer jusqu'au dernier moment de ces ralliés qu'il vient aujourd'hui de rejoindre au sein de l'église conciliaire.

En effet, comme nous l'avons analysé récemment, alors que la FSSPX avait reconnu la nécessité de « réconcilier » toute église profanée, elle n'a cessé, malgré cette règle du droit canon, de demander aux autorités des sanctuaires de Lourdes l'autorisation de dire les messes du pèlerinage du Christ-Roi dans ces églises qu'elle savait profanées.

Cette attitude scandaleuse et gravement contraire à la foi ne fut, en fait, motivée que par la crainte de freiner le « processus de réconciliation » engagé.

C'est donc pour éviter de froisser les autorités de l'église conciliaire que les supérieurs de la FSSPX se sont refusés à effectuer ces actes de « réconciliation » de peur que l'accès aux basiliques soit compromis.

Ils ont ainsi préféré plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu...

Déjà, en juin 2000, lorsque le Vatican publia le **faux 3^e secret de Fatima** présenté comme une vision symbolique au style très nébuleux (alors que Sœur Lucie avait toujours affirmé que le 3^e secret n'était constitué que de « paroles » de la Très Sainte Vierge Marie), la FSSPX préparait, au même moment, son pèlerinage jubilaire à Rome et se trouvait donc en **pleine tractation avec le Vatican pour obtenir l'autorisation d'accéder aux basiliques romaines**. Craignant de ne se voir accorder ces précieuses autorisations, **la FSSPX garda donc le silence sur ce MENSONGE PUBLIC et cette véritable INSULTE faite à Notre Dame** organisés par Ratzinger et son adjoint Bertone, aujourd'hui à la tête tous les deux de l'église conciliaire.

La consigne fut donc imposée aux prêtres de ne pas remettre en cause publiquement le texte publié par le Vatican mais de parler seulement d'« *erreur d'interprétation* ». C'est un peu plus conciliant...



Le 19 août 2005, Ratzinger-Benoît XVI s'est rendu à la Synagogue de Cologne.

Alors que Mgr Lefebvre avait solennellement et publiquement condamné la visite de Jean-Paul II à la Synagogue de Rome, Mgr Fellay resta silencieux et ne publia aucune condamnation de cet acte d'apostasie. Cela aurait, en effet, compromis sa rencontre avec Ratzinger prévue à Castelgandolfo 10 jours plus tard, le 29 août 2005.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres.

Mais le semblant de fermeté de l'abbé de Cacqueray devait faire illusion jusqu'au bout pour mieux « hypnotiser » les fidèles avant l'acte ultime du 21 janvier 2009 qui enchaînera définitivement l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Dans un autre paragraphe de la *LAB* n°73, l'abbé de Cacqueray écrit ceci :

« Nous ne disons pas que les différents instituts et fraternités régularisés ne conservent plus cette foi. Nous ne disons pas non plus qu'ils la taisent en privé mais nous ne pouvons pas ignorer qu'ils ne s'opposent jamais publiquement aux terribles scandales destructeurs de la foi et qu'un certain nombre d'entre eux en deviennent peu à peu les défenseurs et les chantres ».

Or, voyons ce que nous dit aujourd'hui l'abbé Celier, fervent partisan du ralliement. Ce promoteur du rocker sataniste Jim Morrison dans son livre *le dieu mortel*, le protégé de Mgrs Fellay et Williamson, le mentor de l'abbé de Cacqueray se délecte et annonce déjà clairement les nouvelles orientations de la FSSPX dans un entretien accordé au journal suisse *Le Temps* du 23 janvier 2009 :

«Nous n'avons reçu aucune communication officielle, dit l'abbé Grégoire Celier, porte-parole. Mais la rumeur court, et il semble qu'elle provienne de gens bien informés. Si elle est exacte, nous ne pouvons bien sûr que nous réjouir que la vérité soit enfin reconnue. Mgr Lefebvre avait agi dans le cadre d'un grave état de nécessité, et les condamnations de Rome étaient injustes.» Cependant, le fait que le Vatican ait rempli les deux préalables exigés par la Fraternité ne *«résout pas tous les problèmes, souligne l'abbé. On peut faire un parallèle avec Gaza: **les combats ont cessé, et maintenant il faut se mettre à la table des négociations.**»*

« Celles-ci devraient comporter deux volets. Le premier est de nature juridique. « Il s'agit de définir un statut juridique clair pour la Fraternité, dit l'abbé Celier. Nous sommes actuellement une société de vie apostolique, c'est-à-dire des prêtres qui vivent en commun. Rome a envisagé plusieurs statuts possibles. » Notamment celui de la prélatrice personnelle du pape, comme l'*Opus Dei*. Dans ce cas, la Fraternité ne serait rattachée à aucun territoire. Le statut des quatre évêques lefebvristes et des prêtres de la FSSPX devra lui aussi être discuté. Le second volet des négociations, assurément le plus délicat, est de nature doctrinale. Il concerne en particulier deux acquis du concile Vatican II: l'œcuménisme et la reconnaissance de la liberté religieuse. « Nous ne sommes pas contre, affirme l'abbé Celier, mais les fondements de ces principes tels qu'ils ont été posés par Vatican II nous paraissent erronés en certains points. Il s'agit pour nous d'assurer la continuité avec la Tradition et des textes antérieurs à Vatican II. »

Et voici ce que déclare Mgr Fellay :

Dans sa lettre du 15 décembre 2008 adressée à la Commission *Ecclesia Dei*, Mgr Fellay exprime sa volonté de « rester catholiques et de mettre toutes nos forces au service de l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est l'Église catholique romaine ». Et, il rajoute : **« Nous acceptons son enseignement filialement ».** Même l'enseignement post-conciliaire ?



« Nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican II au sujet duquel nous émettons des réserves » (Communiqué au fidèles du 24 janvier 2009).

Des réserves seulement ? Quel retournement !!

Mgr Lefebvre, au contraire, accusait le Concile et le condamnait sans réserve :

« Le Cardinal [Ratzinger] l'a dit récemment dans une interview à un journal allemand : « Nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait des groupes, après le Concile, qui n'admettent pas le Concile et les réformes qui ont été faites après le Concile. Nous ne pouvons pas admettre ça ». Le Cardinal l'a plusieurs fois répété : « Monseigneur il n'y a qu'une Église, il ne peut pas y avoir d'Église parallèle ». Je lui ai dit : « Éminence ce n'est pas nous qui faisons une Église parallèle puisque nous continuons l'Église de toujours, c'est vous qui faites l'Église parallèle en ayant inventé l'Église du Concile, celle que le cardinal Benelli a appelé l'Église conciliaire » (conférence de presse avant les sacres, le 15 juin 1988, à Écône).

Rappelons également comment Mgr Lefebvre, dans sa lettre du 4 décembre 1990 à Mgr de Castro-Mayer, **dénonçait l'« église conciliaire » (Vatican II) comme une « fausse église » :**

« Pourquoi envisager une telle succession en dehors des normes canoniques habituelles ?

1) Parce que les prêtres et les fidèles ont un droit strict d'avoir des pasteurs qui professent dans son intégrité la foi catholique, essentielle pour le salut de leurs âmes, et des prêtres qui sont de vrais pasteurs catholiques.

2) Parce que « l'Église Conciliaire » étant désormais répandue universellement, diffuse des erreurs contraires à la foi catholique et, en raison de ces erreurs, a corrompu les sources de la grâce que

sont le saint sacrifice de la messe et les sacrements. Cette fausse église est en rupture toujours plus profonde avec l'Église Catholique.

Il résulte de ces principes et de ces faits la nécessité absolue de continuer l'épiscopat catholique pour continuer l'Église Catholique ».

Enfin, dans son livre *J'accuse le Concile*, Mgr Lefebvre montre **qu'un catholique doit être « hors de la communion » d'avec cette « église Conciliaire »** :

« Ils ont tourné le dos à la véritable Eglise de toujours, **lui ont donné de nouvelles institutions, un nouveau sacerdoce, un nouveau culte, un nouvel enseignement toujours en recherche, et cela toujours au nom du Concile.**

Il est aisé de penser que quiconque s'opposera au Concile, leur nouvel évangile, sera considéré comme hors de la communion de l'Église.

On peut leur demander de quelle Église ? Ils répondront de l'église Conciliaire. »

CETTE EGLISE CONCILIAIRE N'EST PAS CATHOLIQUE . Dans la mesure où le pape, les évêques, prêtres ou fidèles adhèrent à cette NOUVELLE église, ils se séparent de l'Église catholique et entrent dans le SCHISME ! »

(Mgr Lefebvre dans *J'accuse le Concile*)

Mais désormais, Mgr Fellay n'émet que des réserves sur le Concile Vatican II. Les problèmes ne découleraient que des « mauvaises interprétations » qui en auraient été faites !!

Suite à sa lettre du 15 décembre 2008 **dans laquelle il fait état de ses réactions émotionnelles** (« *la situation actuelle nous fait d'autant plus souffrir* »), le décret du Vatican fait état du « *malaise spirituel* » de Mgr Fellay (?!).

Quelle insulte pour le fondateur de la Fraternité Saint Pie X !

Comment Mgr Fellay peut-il laisser rabaisser le combat de Mgr Lefebvre à un problème psychologique ou d'états d'âme ?

« *Une injonction d'obéir qui affaiblirait la foi ne serait qu'une trahison, s'y soumettre une lâcheté !* » nous dit l'abbé de Cacqueray.

Qu'attend-il donc pour se lever et dire non à la trahison de son supérieur ? Son obéissance envers ses supérieurs serait-elle plus forte que son attachement à la foi catholique ?

L'abbé de Cacqueray se souvient-il de ce qu'il écrivait dans la *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n°71 ?

« L'existence même de la Commission Ecclesia Dei, dressée sur la condamnation de nos évêques, qui regroupe ceux « qui ont abandonné le mouvement de Monseigneur Lefebvre » (interview du cardinal Castrillón Hoyos, 06.08.2007) se trouve viciée dès l'origine. Accepter d'en être est une gifle à la mémoire d'une personne qui nous est sacrée. Ce n'est point là affaire de susceptibilité. Chacun peut comprendre que nous serions, tout au contraire, des fils bien indignes et bien ingrats, et que nous pêcherions gravement contre l'honneur et contre la piété filiale, si nous admettions une régularisation canonique de notre situation sans plus nous soucier de notre fondateur. L'origine même de cette commission pontificale,

comme sa dénomination invitait textuellement les fidèles à s'affranchir du combat des seuls évêques qui ont osé se lever pour défendre la doctrine traditionnelle, nous est odieuse et suffit à la discréditer à nos yeux. » (Abbé de Cacqueray, LAB n°71).

C'est pourtant auprès de cette même Commission *Ecclesia Dei* que, par sa lettre du 15 décembre 2008, Mgr Fellay est allé supplier le « serpent » bavarois de retirer une excommunication totalement invalide dont Mgr Lefebvre s'était toujours honoré !



Mgr Fellay livre l'œuvre de Mgr Lefebvre à la Rome apostate et à son chef. Derrière, le pseudo-cardinal Hoyos, Président de la Commission *Ecclesia Dei*, radieux

Après toute trahison, l'Ennemi pousse toujours celui qui vient de le rejoindre ainsi à accomplir un acte d'humiliation publique, comme pour mieux le lier par le pacte secret qu'il a scellé avec lui...

C'est ainsi que par sa provocation préméditée et aidé par la presse mondiale (le Vatican a déclaré dans l'*Osservatore romano* que les déclarations de l'évêque britannique « contredisent l'enseignement de l'Eglise » !!), Mgr Williamson (ex-anglican et Rose-croix) a obligé Mgr Fellay à se mettre à genoux devant le nouveau dogme de la nouvelle religion, étape initiatique obligatoire lorsque vous passez dans le camp de l'Ennemi.

Mgr Fellay publia son communiqué ¹ le 27 janvier, à l'occasion de la *Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste*.

Dès le lendemain, lors de son audience publique, **Ratzinger en profita pour exiger explicitement des quatre évêques de la FSSPX qu'ils reconnaissent « l'autorité du pape et le Concile Vatican II » !**

Mgr Fellay, désormais tenu par ses engagements occultes, ne pourra plus faire marche arrière. Le piège tendu par le machiavélique Ratzinger s'est ainsi refermé sur sa proie.

Voilà où aura aboutit le très pernicieux « processus de réconciliation » mené depuis des années par Mgr Fellay : à la trahison du combat de la foi !

C'est donc à propos que nous concluons en citant une dernière fois l'abbé de Cacqueray (LAB n°73, § 18) :

« La terrible parole de Notre-Seigneur à propos de Judas s'impose à nos âmes : ' Il eût mieux valu pour cet homme qu'il ne fût jamais né'. (Mt. 26, 24) ».

Résistance catholique

¹ « Nous avons eu connaissance d'une interview accordée par Monseigneur Richard Williamson, membre de notre Fraternité Saint Pie X, à la télévision suédoise. Dans cette interview, celui-ci s'exprime sur des questions historiques, en particulier sur la question du génocide juif par les national-socialistes.

Il est évident qu'un évêque catholique ne peut parler avec une autorité ecclésiastique que sur des questions concernant la foi et la morale. Notre Fraternité ne revendique aucune autorité sur les autres questions. Sa mission est la propagation et la restauration de la doctrine catholique authentique, exposée dans les dogmes de la foi.

C'est pour ce motif que nous sommes connus, acceptés et estimés dans le monde entier.

C'est avec une grande peine que nous constatons combien la transgression de ce mandat peut porter tort à notre mission. Les affirmations de Mgr Williamson ne reflètent en aucun cas la position de notre société. C'est pourquoi je lui ai interdit, jusqu'à nouvel ordre, toute prise de position publique sur des questions politiques ou historiques.

Nous demandons pardon au Souverain Pontife, et à tous les hommes de bonne volonté, pour les conséquences dramatiques d'un tel acte. Bien que nous reconnaissons l'inopportunité de ces propos, nous ne pouvons que constater avec tristesse qu'ils atteignent directement notre Fraternité, dans le but de discréditer sa mission.

Cela nous ne pouvons l'admettre et nous déclarons que nous continuerons de prêcher la doctrine catholique et de dispenser les sacrements de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Menzingen, le 27 janvier 2009

*+ Bernard Fellay
Supérieur Général »*